

Accueil

Articles

Budget primitif 2021 de la Ville de Bègles

Actualité, Le budget, 2021, budget : Budget primitif 2021 de la Ville de Bègles

Publié le 26/03/2021

Voté dans un contexte dégradé par la crise sanitaire, ce premier budget primitif de la mandature intègre pleinement les objectifs politiques du maire Clément Rossignol Puech et de son équipe municipale de répondre aux 3 défis « du siècle » que sont les urgences environnementale, sociale et démocratique. Dans la droite ligne du Rapport d'Orientations Budgétaires débattu le 2 février dernier, le budget 2021 traduit l'ambition de faire de Bègles une ville plus résiliente, coopérative et solidaire, qui favorise le vivre ensemble, la justice sociale et le respect de l'environnement.

Cette ambition se traduit d'abord par un **soutien fort aux habitants et aux acteurs associatifs et économiques du territoire** : maintien de la fiscalité des ménages et des entreprises et maintien du niveau des subventions aux acteurs associatifs.

Ce budget primitif concrétise et impulse les grands chantiers du mandat, qui concilient **la construction de nouveaux équipements publics**, avec des opérations de proximité destinées à **améliorer la qualité du cadre de vie et accroître les solidarités**.

Pour tenir ce niveau d'engagement, la Ville entend renouveler **les efforts de gestion et d'optimisation des politiques publiques** qui ont déjà permis de dégager des marges de manœuvres sur les coûts de fonctionnement, en adaptant le service public local. La Ville prend ainsi l'engagement de ne pas recourir à l'emprunt avant 2023 et de privilégier **l'utilisation de fonds propres** qui s'élèvent à plus de 13.000.000 €.

les données clés du bp 2021 :

- Un niveau d'investissement toujours élevé : **7.500.000 €** par an
- Des dépenses d'équipements brut par habitant constantes (**253 €** en 2020)
- Un soutien volontariste aux acteurs associatifs et établissement publics : **4.602.906 €** de subventions
- Un maintien du taux communaux de la fiscalité locale

```
!function(e,i,n,s){var t="InfogramEmbeds",d=e.getElementsByTagName("script")
[0];if(window[t]&&window[t].initialized)window[t].process&&window[t].process();else
if(!e.getElementById(n)){var
o=e.createElement("script");o.async=1,o.id=n,o.src="https://e.infogram.com/js/dist/embed-loader-
min.js",d.parentNode.insertBefore(o,d)}}(document,0,"infogram-async");
```

Budget 2021 Ville de Bègles
Infogram

[symple_box color="blue" fade_in="false" float="center" text_align="left" width=""]

Télécharger le document pédagogique BP 2021 :

>>> [en cliquant ici \(.pdf\)](#)

Télécharger le budget 2021 de la Ville de Bègles :

>>> [1ère partie \(.pdf 8Mo\)](#),

>>> [2ème partie \(.pdf 10Mo\)](#).

[/symple_box]

1. la ville aux côtés des ménages, acteurs associatifs et économiques

Malgré l'impact de la crise du Covid-19 sur la situation économique et financière des collectivités territoriales, la Ville veille à **maintenir les taux de fiscalité des ménages** (TFB et TFPB), inchangés depuis 2012. Elle s'engage également à **maintenir les taux appliqués aux entreprises et commerces** en matière de fiscalité économique. Malgré le désengagement continu de l'Etat sur le niveau de dotations et la perte d'autonomie fiscale, **les taux d'imposition resteront inchangés** durant cette mandature, conformément aux engagements pris par l'équipe municipale. Rappelons qu'en 2020, la Ville avait déjà adopté de nombreuses mesures de soutien aux entreprises et commerces de proximité : exonérations de redevances, de loyers...

Convaincue que **le tissu associatif** (sportif, culturel, ESS, insertion, solidarité, tiers lieux et comités de quartier) est essentiel au vivre ensemble et au maintien du lien social durant cette crise sanitaire, la Ville souhaite conserver son niveau d'engagement et ses **actions partenariales pour accompagner les structures**. Cela se traduit par le versement de **2.682.906 €** de subventions aux associations et **1.920.000 €** aux deux établissements publics de la Ville que sont le Centre Communal d'Action Sociale et le Centre Social et Culturel L'Estey. En 2020, la Ville avait maintenu autant que possible la réalisation des spectacles et le versement intégral des subventions aux acteurs de la culture en cas d'annulation ou de reports. Les services municipaux avaient également accompagné les acteurs associatifs du territoire pour leur permettre d'accéder aux fonds de soutien. Enfin, des subventions exceptionnelles avaient été débloquées pour les associations particulièrement impactées, à l'automne.

2. un haut niveau d'investissement pour une ville plus solidaire, coopérative et résiliente

Les investissements inscrits au budget primitif 2021 concrétisent et impulsent les grands chantiers du mandat, qui concilient la construction de nouveaux équipements publics avec des opérations de proximité tournées vers la qualité du cadre de vie et les solidarités. Ces choix procèdent d'une **grande ambition au service des enfants, des professionnels et des familles mais également en terme de qualité environnementale** avec une recherche des standards de sobriété énergétique les plus élevés, pour répondre aux défis planétaires du changement climatique tout comme la maîtrise des dépenses de fluides et le confort d'usage dans les bâtiments.

Investissements en matière de transition écologique

La Ville souhaite accélérer les retombées des mesures engagées en matière de transition énergétique. Bègles a en effet été la première commune de la Métropole à se doter en 2019 d'un audit énergétique de l'ensemble de ses bâtiments municipaux. Sur cette base, un **Plan Bâtiment Energies** sera établi en juin, en vue de réduire la consommation d'énergies fossiles. Il comprendra des objectifs chiffrés de sobriété, d'efficacité énergétique et de recours aux ressources renouvelables.

Pour développer les énergies renouvelables et réduire sa dépendance aux énergies fossiles, la Ville investit dans le cadre de son Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) **1.500.000 €**, consacrés à :

- **La pose de panneaux photovoltaïques** sur les toitures des ateliers municipaux
- **La généralisation des systèmes de régulation thermique** dans toutes les écoles et dans 12 bâtiments municipaux supplémentaires
- **L'implantation d'un bio méthaniseur** des déchets organiques produits par la Cuisine Centrale
- **La rénovation énergétique** des bâtiments communaux

Investissements en matière d'éducation

La moitié du montant du Plan Pluriannuel d'Investissement (budget global de 46M€ net – 64M€ brut), présenté dans le Rapport d'Orientations Budgétaires 2021 de la Ville, **est consacrée aux écoles**, en vue d'augmenter la capacité de scolarisation des enfants en anticipation de l'augmentation de la population. Dans le BP 2021, cette ambition s'incarne dans les grands projets structurants, dont les études sont en cours de lancement.

Pour améliorer l'accueil et le confort des enfants dans les écoles :

- **L'extension du restaurant scolaire Buisson (96.000 €)** : augmentation de la capacité d'accueil, rénovation et mise aux normes de l'espace de restauration, amélioration des conditions d'apprentissage durant le temps du déjeuner.

Pour préparer l'avenir :

- **La création de groupes scolaires (10.000.000 €)**, notamment à Terre Sud : accueil des élèves du quartier et désaturation des écoles des secteurs périphériques avec la création de 6 classes maternelles et 9 classes élémentaires, d'espaces bibliothèques et pédagogiques supplémentaires et d'espaces mutualisables avec les accueils de loisirs/périscolaires.

Pour inscrire la restauration scolaire dans une dynamique de responsabilité environnementale :

- **L'extension de la Cuisine Centrale (5.000.000 €)** : augmentation de la capacité de production de 1 900 à 3 000 repas quotidien, grâce à une rationalisation et au redimensionnement des surfaces en lien avec les modes de consommation responsables : création d'une légumerie, objectif de 100 % d'aliments « bio » en 2025, circuits courts.

Investissements en matière de citoyenneté active

Ils comprennent notamment **la création de nouveaux lieux de rencontres et de pratiques associatives, sportives et culturelles**, accessibles à tous. L'année 2021 sera utile pour murir, affiner les contours de ces projets majeurs :

Pour soutenir les activités culturelles :

- **L'extension et la rénovation du musée de la Création Franche (94.000 €)** : projet financé à 80 % par Bordeaux Métropole et 20 % par la Ville, soutenu par l'Etat et la DRAC.
- **L'agrandissement de la bibliothèque** : extension et rénovation énergétique en lien avec le musée de la Création Franche, dans le cadre de la création d'un Pôle Culturel Béglais mutualisé entre le musée, l'école de musique et la bibliothèque.

Pour soutenir les activités sportives :

- **La création d'une salle sportive polyvalente (3.900.000 €)** : un schéma directeur des équipements sportifs est lancé pour compléter et réorganiser l'offre sur le territoire, et pour préparer la rénovation énergétique des équipements existants.
- **La rénovation du gymnase Duhourquet** : réhabilitation complète du sol sportif et rénovation thermique portant sur le clos et le couvert.

Pour soutenir les acteurs associatifs et établissements publics :

- **La création d'une Maison des associations, de la citoyenneté et de la transition écologique** : projet en lien avec la restructuration du Centre Social et Culturel L'Estey, dont l'enjeu est de développer les synergies entre plusieurs services et les acteurs associatifs du territoire.

Investissements en matière d'inclusion sociale

La Ville intervient dans le champ de la solidarité principalement au moyen de ses deux établissements publics.

Pour soutenir les politiques sociales et donner la priorité aux plus fragiles :

- **Le versement de subventions** : au CCAS (1.170.000 €), pour soutenir la politique vis-à-vis de nos aînés et des plus démunis et au Centre Social et Culturel L'Estey (750.000 €), acteur majeur du lien intergénérationnel.

Investissements en matière de petite enfance

La Ville porte un nouveau projet en matière de petite enfance, préfiguré par le déménagement du lieu d'accueil parents-enfants.

- **La création de la Maison de la Petite Enfance et de la Parentalité (120.000€)** : cet équipement vise à réguler les besoins en matière de classes, dans le délai de mise en service des nouveaux groupes scolaires.

Au-delà de ces opérations, la Ville investit de manière volontaire sur la **qualité des espaces publics** (plan guide Mussonville, opérations de végétalisation, îlots de fraîcheur, aires de jeux, city stade), la **rénovation du patrimoine existant** et les **équipements de proximité** les plus utiles aux habitants, et les plus pertinents au regard des enjeux environnementaux et sociétaux. Ils seront également **co-construits avec les usagers et partenaires** de l'action municipale.

Une recherche de cofinancement pour tous ces projets sera menée, notamment auprès de financeurs institutionnels : Plan de Relance de l'Etat, fonds du Contrat de Plan Etat-Région, subventions de la Région et du Département...

3. des efforts d'optimisation des politiques publiques

La baisse des dotations de l'État (20 M€ cumulés depuis 2010) et la réduction progressive de l'épargne nette a conduit les élus et les services municipaux à **optimiser les coûts de fonctionnement, tout en maintenant un haut niveau de service public**, à travers le Pacte Citoyen Béglais. Ces efforts de pilotage des ressources, engagés par les élus et les services municipaux depuis 2013, ont permis de dégager des marges de manœuvre pour la collectivité, à hauteur d'environ **1.500.000 €**. La Ville entend ainsi **renouveler cette démarche d'optimisation des politiques publiques visant à mettre en adéquation le niveau de service rendu et les attentes prioritaires des Béglais**. Cette démarche associera étroitement les élu-e-s, les services et les citoyens pour **engager la transition dans toutes nos politiques publiques municipales et adapter nos modes d'intervention au plus proche des besoins des habitants**. Enfin, **la stratégie de mutualisation avec la Métropole**, avec la mise en commun des moyens d'actions avec d'autres communes, a permis à la Ville de Bègles d'externaliser la dynamique des charges et de maîtriser le calibrage financier des services rendus par les services communs. Cette démarche a porté ses fruits, puisque la masse salariale en 2021 représente pour la première fois, moins de 50 % des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

[symple_box color="blue" fade_in="false" float="center" text_align="left" width=""]

Télécharger le document pédagogique BP 2021 :

>>> [en cliquant ici \(.pdf\)](#)

Télécharger le budget 2021 de la Ville de Bègles :

>>> [1ère partie \(.pdf 8Mo\)](#),

>>> [2ème partie \(.pdf 10Mo\)](#).

[/symple_box]

Informations du site

Mairie de Bègles

Horaires : Lundi de 13h00 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h00

Adresse : 77, rue Calixte Camelle – 33130 Bègles

Tél. : [05 56 49 88 88](tel:0556498888)